

Incompréhension mutuelle

Le torchon brûle entre les médecins et les directions des hôpitaux

Le plan hospitalier suscite la colère des médecins, qui y voient une atteinte à leur liberté thérapeutique. La Fédération des hôpitaux estime que des changements sont indispensables.

La loi hospitalière date de 1998 et le dernier plan hospitalier, un texte censé régir la gestion des quatre grandes structures qui existent aujourd'hui au Luxembourg, est déjà vieux de sept ans. La Fédération des hôpitaux (FHL) n'y va pas avec le dos de la cuiller: «*Il est grand temps que le cadre légal s'adapte à la réalité sociétale et médicale*», lance le président de son conseil d'administration, Paul Junck.

La FHL demande surtout un «rééquilibrage» du pouvoir au sein des hôpitaux dans le domaine de la gestion: «*Aujourd'hui, les hôpitaux ne font que gérer le budget fixé à leur disposition. Mais ils doivent également assumer de nombreuses responsabilités.*»

Bref, seuls les patients et les médecins, indépendants dans la grande majorité des cas, jouissent de liberté et de droits.

Les quatre hôpitaux mettent à disposition leurs outils à 200 médecins en moyenne. Le nombre total d'employés s'élève, toujours en moyenne, à 2.000 personnes environ. «*Si les médecins ne sont pas davantage impliqués dans la gestion des hôpitaux, la situation deviendra intenable*», résume Paul Junck.

Concrètement, le projet gouvernemental prévoit, entre autres nouveautés, la création de conseils délibérant sur le matériel et les médicaments à acheter. Du côté des hôpitaux, il s'agit d'une simple mesure organisationnelle permettant de mieux régir leur budget. Or, pour les médecins, cette approche



La Fédération des hôpitaux n'a pas épargné les médecins

constitue une entorse grave à la liberté thérapeutique qui, à leurs yeux, est censée garantir la qualité des soins.

Dans une lettre ouverte aux patients, l'Association des médecins et médecins dentistes (AMMD) précise que seul le médecin compétent peut prescrire un traitement adéquat et que le bien-être des patients pâtirait de l'immixtion d'une instance étatique dont le seul but serait de veiller aux dépenses.

Sur ce point, les médecins ont le soutien de la Chambre des salariés. Dans son avis sur ce projet de loi, elle critique également la volonté du gouvernement de faire des économies sur le dos des patients. La CSL critique notamment «le virage ambulatoire» pris par le texte de la ministre de la Santé socialiste, Lydia Mutsch.

Force est de constater que le torchon brûle entre les médecins et les hôpitaux. Et les attaques sont virulentes des deux côtés. Les médecins reprochent aux directions de vouloir leur dicter une façon d'exercer leur métier et la FHL n'hésite pas à pointer du doigt le manque de discipline de certains médecins lorsqu'il s'agit de leurs congés ou de leur disponibilité en général.

Peur

Autant de facteurs, estime en substance la FHL, qui rendent nécessaire une nouvelle organisation qui impliquerait davantage les médecins dans la gestion.

Les conférences et les communiqués de presse des concernés se succèdent également à un rythme effréné.

A peine la FHL a-t-elle donné son point de vue sur le nouveau plan hospitalier que l'AMMD répond en faisant part de sa consternation. L'AMMD reproche ainsi une désinformation généralisée à la ministre. Les médecins évoquent des faits alternatifs relayés par Lydia Mutsch. La FHL, en revanche, fustige la campagne agressive des médecins dont l'objectif serait d'inspirer «la peur aux patients».

Sur de nombreux points du projet, les parties sont cependant d'accord. Mais les difficultés liées à la gouvernance des hôpitaux paraissent insurmontables. Surtout parce que les responsables des hôpitaux ne veulent pas comprendre les griefs des médecins. L'inverse est tout aussi vrai. L'AMMD appelle d'ailleurs au boycott de la nouvelle loi et brandit la menace

d'actions concertées, sans toutefois évoquer une grève. Lydia Mutsch se trouve par conséquent dans une position délicate. Car si la FHL se montre moins virulente sur le dossier, elle est loin d'accepter le texte tel quel. Ainsi, ne voit-elle pas la nécessité de créer un comité de gestion interhospitalier dont les «compétences et les pouvoirs demeurent obscurs», dicit Paul Junck.

Il en va de même pour les réseaux de compétences qui ressemblent aux services nationaux, mais qui «ne sont pas clairement définis».

La FHL salue toutefois la volonté du gouvernement d'impliquer davantage les médecins dans la gestion: «*Cela a toujours été l'une de nos principales revendications*», conclut Paul Junck.

MAURICE MAGAR

Le dialogue reste ouvert

La commission continue à travailler malgré la polémique

La ministre de la Santé ne veut pas jeter d'huile sur le feu et attend les réunions avec les médecins et les hôpitaux.

Alors que médecins et hôpitaux échangent des politesses par conférences et communiqués de presse interposés (*lire en haut*), le projet de loi sur l'organisation des hôpitaux suit la lente voie législative. Les députés planchent depuis janvier sur les 57 articles et les annexes du texte.

Après quatre réunions de la commission parlementaire de la Santé, les députés en sont à l'article 6: «*Nous nous laissons le temps de travailler sérieusement*», explique Cécile Hemmen (LSAP), présidente de la

commission et rapporteure du projet de loi. Elle affiche aussi la volonté de ne pas participer à la polémique entre médecins et hôpitaux et assure ne travailler que «sur le texte». «*Je regrette toutefois que les discussions se limitent souvent à des formules fracassantes. Les médecins ont toujours leur mot à dire, le projet n'a aucunement l'intention de détériorer la situation.*»

D'après Cécile Hemmen, le débat qui fait polémique omet de remettre le texte dans son contexte, celui «d'une médecine et d'une société qui changent». La commission veut en tout cas défendre un projet qu'elle juge bon et équitable pour toutes les parties.

En attendant

Pour l'instant, la commission n'en est pas encore aux articles qui portent sur la gouvernance, c'est-à-dire le point le plus sensible du texte: «*Pour cette raison, nous préférons*

ne pas consulter les parties en ce moment. Mais nous ne sommes pas fermés à rencontrer les acteurs si nous avons besoin de leurs explications sur les problèmes liés à la gouvernance.»

La ministre de la Santé, Lydia Mutsch, ne veut pas non plus prendre position et s'exprimer sur la polémique. Le jeudi 9 mars, elle participe à une réunion avec les représentants de l'AMMD (Association des médecins et médecins dentistes) et le vendredi 17 mars, elle rencontrera la Fédération des hôpitaux.

«*Je suis contente que le dialogue soit ouvert, explique-t-elle. Mon but reste d'élaborer un projet de loi équitable qui convienne à tout le monde.*» Le 21 mars enfin, Lydia Mutsch se rendra en commission parlementaire pour faire le rapport de ces entrevues aux députés.

La Fédération des hôpitaux a également salué le fait que le dialogue avec la classe po-

litique ne soit pas rompu. Ces réunions seront donc l'occasion pour les médecins et les responsables des hôpitaux de souligner encore une fois leurs points de vue. Dans ce sens, elles peuvent aussi avoir une influence sur le texte que les députés sont en train d'éplucher article par article. «*Ce n'est pas exclu*», note Cécile Hemmen.

La commission a en tout cas augmenté la cadence de ses réunions pour avancer plus rapidement: «*Nous tenons compte de tous les avis que nous avons à notre disposition. C'est donc un important dossier sur lequel nous essayons d'avancer*», précise encore la députée. Compte tenu de l'ampleur du projet, il est impossible de prévoir une échéance.

Reste à savoir si la ministre de la Santé parviendra à apaiser les esprits et si médecins et hôpitaux arriveront à trouver un consensus.

M. M.